

dées lumineuses qu'ont vu éclore ces trois derniers siècles. Nous citerons seulement ici quelques lignes du chapitre intitulé : *Conclusion*.

« Et maintenant, dit M. l'abbé Jacques, quelle sera la fonction de cette église, dont la bienfaisante doctrine brilla toujours comme un astre dans les siècles les plus ténébreux ; que nous avons vue dans des temps d'ignorance et d'oppression, épouser avec tant de zèle les intérêts du genre humain, en même temps qu'elle favorisait le progrès de la science qui tendait à l'émanciper ? Elle ne marchera pas peut-être de sitôt en première ligne, dans le mouvement social ; ses ministres ne formeront plus exclusivement de sénat vénéré, dépositaire de la science humaine, car l'état actuel de l'humanité, ne le comporte pas. On ne les verra plus, comme au temps de Charlemagne et des Ottons, former dans l'assemblée des hommes militaires d'un parti prépondérant en faveur des pauvres, etc... Mais il est un autre genre de services que l'église ne cessera de rendre à l'espèce humaine ; elle sera à jamais le sel de la terre, en maintenant avec constance dans des temps d'exagération, cette sagesse sobre et modérée, ce véritable juste milieu de la raison et de l'Évangile ; cet ensemble de doctrines fixes auxquelles le bon ordre, la justice, le respect des droits et des libertés légitimes, se rattachent d'eux-mêmes. Car quoique le génie du catholicisme soit éminemment libéral, quoiqu'il ait volontiers reconnu pour son organe l'illustre auteur de la *Cité de Dieu*, quand il déclare que les grands empires qui ne seraient pas fondés sur l'avantage commun ne sont que de grands brigandages ; quand il invectivait avec tant de force contre ces sommités sociales qui se mettent en peine, non point combien leurs subordonnés sont éclairés et vertueux, mais combien ils sont soumis. Cependant à cause de la nécessité où est toujours le corps social, d'une autorité qui pourvoie au bien général, l'influence de l'Église se résout réellement en une force protectrice de l'ordre établi, et dont